

**MODIFICATION DU TABLEAU INDICATIF DES EMPLOIS COMMUNAUX**

Considérant qu'afin d'accompagner l'évolution des services, le Conseil municipal, souhaite actualiser le tableau des emplois de la manière suivante :

- transformation d'un poste d'auxiliaire de puériculture 1<sup>ère</sup> classe en auxiliaire de puériculture principal 2<sup>ème</sup> classe ;
- transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe en agent de maîtrise ;
- transformation d'un poste d'agent de maîtrise en adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe ;
- transformation d'un poste d'éducateur principal de jeunes enfants en rédacteur territorial ;
- création d'un poste de technicien.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Administration Générale – Personnel – Sécurité / Quartier – Environnement – Communication – Jumelages » en date du 22 avril 2015,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la modification du tableau des emplois communaux telle que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

<b>VOTE</b>	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 15 MAI 2015

Et de la publication, le... 7 MAI 2015

Fait à Landivisiau, le... 15 MAI 2015

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL